

Page de couverture

Rapport annuel de l'Association canadienne des lésés cérébraux 2008 - 2009

[www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca)

La mission de l'Association canadienne des lésés cérébraux – Améliorer la qualité de vie de tous les canadiens affectés par les lésions cérébrales acquises.

Page 1

Table des matières

Message de la Présidente .....	2
Rapport du directeur général 2008-2009.....	3 - 5
Conseil d'administration 2007-2008 .....	6
Rapport du trésorier .....	7
Rapports des comités de travail	
Communications .....	8
Statuts et membres.....	9
Relations gouvernementales et affaires publiques .....	10 - 12
Collecte de fonds .....	13 - 15
Message du Vice-président, Affaires internes .....	16
Document d'information auprès du comité permanent sur la santé .....	17
Lauréats de prix .....	18
Remerciements à nos bénévoles .....	19
Remerciements à nos généreux commanditaires .....	20
États financiers .....	21 - 24

Page 2

Message de notre Présidente

En tant que Présidente du conseil d'administration de l'Association canadienne des lésés cérébraux, je suis l'un des nombreux bénévoles qui travaillent dans tout le pays pour sensibiliser la population à propos des lésions cérébrales acquises et de ses séquelles. Je souhaite promouvoir sa prévention à travers la législation et l'éducation. Nos bénévoles consacrent une partie de leur temps et de leur énergie pour éliminer cette épidémie invisible et aider ceux dont les vies ont été affectées par les lésions cérébrales. En tant que bénévoles, nous travaillons d'arrache pieds pour arriver à lever des fonds dans nos villes, nos provinces et à l'échelle nationale. Nous souhaitons que notre message puisse être diffusé et entendu. Nous prenons nos responsabilités très au sérieux. Nous travaillons avec diligence pour s'assurer que l'argent donné est dirigé là où il va être le plus efficace possible, c'est-à-dire l'amélioration de la vie des canadiens touchés par une lésion cérébrale acquise. Comme beaucoup d'autres canadiens, j'ai choisi de faire du bénévolat parce que la lésion cérébrale a touché ma famille profondément. J'ai récemment perdu mon fils à la suite d'une lésion cérébrale. Nous avons travaillé ensemble pendant vingt ans pour lui donner une qualité de vie acceptable, mais la mort l'a emporté. Chaque année, nos événements dans le cadre de l'« Hawaiian Oyster Odyssey » à travers le Canada, permettent de créer des possibilités de mise en réseau entre les survivants de lésions cérébrales, leurs familles et leurs amis, ainsi que des professionnels et des politiciens. Ils ont eu beaucoup de succès dans la mise en place de solutions pour résoudre les problèmes auxquels nous devons faire face.

L'année dernière, nos partenaires communautaires ont levé des fonds importants, dont le Bureau d'assurance du Canada, la Fondation de la Banque TD, la Banque Royale du Canada et Tri-the-World venture dirigé par Heather Thomson qui a levé plus de 3,300 \$ au nom de l'ACLC. Catherine et la Fondation Maxwell Meighen nous ont permis d'engager un directeur général. Cela nous a permis d'ouvrir plus de portes et de faire une énorme différence dans l'efficacité de nos efforts. Il est important de faire état des nombreuses heures de bénévolat effectuées par les membres du conseil d'administration, à la fois dans le passé et dans le présent, ce qui a contribué à nous permettre d'atteindre ce nouveau seuil.

Nous avons fait de grands progrès au cours de la dernière année pour diminuer les conséquences des lésions cérébrales acquises. Nous sommes heureux d'avoir collaboré avec l'Association canadienne de normalisation pour la création de normes s'appliquant aux casques pour le ski alpin et la planche à neige. La dernière étape indispensable est l'adoption du projet de loi C-289 qui va inclure ces normes, dans la loi sur les matières dangereuses. L'information à ce sujet et sur toutes nos autres initiatives, peut être consultée sur notre site [www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca).

Une lésion cérébrale acquise ne fait pas de discrimination de race, de sexe ou de revenu. Partout dans le pays, sur des exploitations familiales et dans les grandes villes, tout le monde peut être blessé et cette lésion aura une incidence sur notre vie pour toujours.

Agissons ensemble pour faire une différence.

Avec mes respectueuses salutations,  
Shirley Johnson  
Présidente

Page 3

2008-2009 Rapport du directeur général

#### Introduction

Je voudrais commencer par dire que mon expérience personnelle a été très gratifiante car elle m'a permis de travailler avec l'Association canadienne des lésés cérébraux (ACLC). En tant que nouveau venu dans ce jeune organisme, la première chose que j'ai du faire a consisté à m'informer personnellement par rapport aux objectifs de l'association (ACLC).

En même temps, j'ai également découvert que le public canadien ne comprenait pas très bien les enjeux de notre association.

Je pouvais me rendre compte des difficultés que rencontrent l'ACLC et je peux affirmer qu'avec le soutien des principaux bénévoles, l'Association répond bien aux demandes formulées. Cela peut être présenté au moyen de rapports soumis par le comité et dans les remarques développées ci-dessous. Mon rapport se concentrera sur quatre axes principaux, c'est à dire notre force, la prévention et la sensibilisation des lésions cérébrales, les relations, les communications et le développement des ressources.

Premier axe : la prévention et la sensibilisation des lésions cérébrales.

Cet axe a été et continue d'être défendu par l'ACLC et Richard Kinar. Ces derniers mois, cela a été un privilège de travailler avec Richard et ses équipes de bénévoles, afin d'apporter le message de prévention au plus grand nombre de canadiens et canadiennes.

Cet axe a vu une formidable croissance de ses activités au cours des derniers mois. Le message a été diffusé sur les postes de télévision, la radio, les sites internet et dans de nombreux journaux communautaires, locaux et nationaux. Les normes pour les casques de ski alpin ont été développées et sont prêtes à être mises en œuvre, une fois que le gouvernement aura fait passer le projet de loi C-289 ou une version modifiée du projet de loi C-6.

De plus en plus, les jeunes adultes ainsi qu'un plus grand nombre d'écoles continuent de regarder WIPEOUT. Diverses associations provinciales vantent les mérites de la prévention et on estime fortement qu'il faut déployer plus d'efforts pour le faire au niveau national !

L'ACLC apprécie vraiment son partenariat avec l'Association canadienne des normes et tout ce qui a été accompli par rapport à la réduction des blessures cérébrales. Les chutes peuvent causer de sérieuses blessures à la tête ainsi que cérébrales.

Depuis que l'Association Canadienne de Normalisation (ACN) a introduit des normes pour que les sols puissent être recouverts avec un matériau qui permette l'absorption des impacts dus aux chocs, le nombre de lésions cérébrales a été réduit.

La sécurité au travail et dans la vie quotidienne est une préoccupation majeure.

CSA International teste et certifie les harnais permettant d'éviter les chutes depuis les échelles. L'Association canadienne de normalisation publie des normes concernant ces produits, y compris les échafaudages. Les casques de cyclistes sont un moyen peu coûteux pour nous aider à nous protéger personnellement, ainsi que ceux que nous aimons. Ils sont maintenant obligatoires pour les enfants dans plusieurs provinces canadiennes. Les normes de l'ACN contribuent à réduire le nombre de décès par accidents impliquant les cyclistes.

Partout au Canada, en juin dernier, différents groupes provinciaux et locaux de lésions cérébrales acquises (LCA) ont participé au mois de la sensibilisation sur les lésions cérébrales.

Sur l'Île du Prince Édouard, le premier ministre de la province a signé une proclamation déclarant juin comme étant le mois de la sensibilisation sur les lésions cérébrales. A Victoria en Colombie-Britannique, le port du casque a été fortement conseillé, comme il l'a été dans de nombreuses communautés à travers le pays.

Pour la deuxième année consécutive, sous la direction d'Yvan Teasdale, un appel a été lancé pour que les demandes de bourses de l'ACLC soient attribuées à des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaires. Dans un établissement postsecondaire, la bourse sera notifiée dans le calendrier du collège. Notre programme de bourses continue à susciter un vif intérêt.

Il est à espérer que l'ACLC trouvera un commanditaire corporatif pour ce programme afin que nous puissions le développer de manière plus étendue.

Sous la direction de Howard Brown, des événements s'intitulant les « Hawaiian Oyster Odyssey » (HOO) sont organisés dans chaque province du Canada, grâce à l'implication de nombreux bénévoles, d'un océan à l'autre.

Les HOO permettent de rassembler les politiciens, les commanditaires, les survivants de lésions cérébrales, leurs familles et leurs amis. Ce programme permet d'augmenter la notoriété de l'ACLC et aussi de recueillir des fonds pour nos associations nationales et provinciales.

Nous continuerons à faire pression sur les politiciens à tous les niveaux du gouvernement, jusqu'à ce qu'une véritable stratégie de prévention nationale soit mise en place!

## Axe II – Les relations

Les relations débouchent sur des relations de partenariats et les partenariats débouchent sur la compréhension de ce que sont les lésions cérébrales. Cela implique également le spectre du handicap créé par une LCA, ainsi que ce qu'il est nécessaire de faire en faveur de ceux qui sont touchés. Nous devons également éviter la propagation des lésions cérébrales et réduire considérablement le nombre de Canadiens touchés par ce problème. L'ACLCL au cours des derniers mois a progressé sur un certain nombre de fronts afin de toucher tous les niveaux de gouvernements (municipal, provincial et fédéral). Nous avons et continuerons à travailler avec Santé Canada, Les Forces Canadiennes et avec une grande variété de politiciens et de partis politiques.

Notre partenariat avec l'Association Canadienne de Normalisation (ACN) est une victoire, plus récemment avec le développement des normes pour les casques de sports alpins qui vont de pair avec les excellentes normes fixées pour les casques de hockey.

Nos relations et partenariats avec une multitude d'industries, d'institutions financières, de compagnies d'assurance, de transport et de soins de santé à domicile ont permis à l'ACLCL de mettre au point une base de financement, là où l'association peut désormais coordonner ses nombreuses activités et compter sur ses partenaires financiers. C'est ainsi que l'ACLCL peut réaliser sa mission en termes élargis. Beaucoup de ces partenariats sont décrits dans le rapport de la collecte de fonds. L'ACLCL est extrêmement reconnaissante envers le Bureau d'assurance du Canada pour leur généreux soutien des trois prochaines années. L'ACLCL est en relation avec l'Association canadienne des physiothérapeutes, l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes, l'organisme « National Emergency Nurses Affiliation », les associations médicales provinciales et les associations de médecins d'urgence.

L'ACLCL continue de soutenir le travail de la Fondation de neurotraumatologie de l'Ontario, l'ONF ainsi que les chercheurs du Québec et de l'Ontario qui contribuent à l'existence de notre sixième conférence annuelle et nationale. De plus, l'ACLCL a fait part de son soutien auprès de la coalition « Canadian Caregivers Coalition » pour informer les membres sur la Convention des Nations-Unies sur les droits des personnes handicapées, qui à cette date n'a pas encore été ratifiée par le gouvernement du Canada.

Enfin, nos relations avec nos associations provinciales sont en développement et auront besoin d'être étayées au cours des prochains mois et années à venir. L'ACLCL respecte l'autonomie provinciale mais comme j'en ai été témoin sur l'Île du Prince-Édouard ou les relations de l'ACLCL se sont développées sous la forme d'un partenariat de travail très positif. L'avenir est encore plus prometteur et L'ACLCL est tournée vers le développement et l'expansion de ses relations.

## Troisième axe – Les communications

L'ACLCL a reçu une excellente couverture au cours des huit derniers mois. Il est rare qu'une semaine se passe sans que notre bureau ne doive fournir une expertise sur un sujet concernant les LCA ou leur prévention.

L'ACLCL a été présentée aux bulletins de nouvelles nationaux et des reportages spéciaux ont été diffusés sur toutes les chaînes de télévision nationales. Nous avons été cités dans les articles de journaux de la communauté et dans plusieurs sites Web. Nous avons participé à plusieurs documentaires qui seront diffusés au cours des prochains mois et dans les grands magazines.

Pour les membres, nous avons amélioré notre site Web et continué d'afficher des renseignements opportuns sur une base hebdomadaire. Aujourd'hui, notre site sert de référence comme l'un des principaux sites de ressources pour les LCA et leur prévention. Ce site a été développé par les membres qui ont fourni aux employés du bureau des informations et ont établi des liens avec plusieurs partenaires de même opinion. Notre site web a atteint son niveau actuel grâce aux efforts de notre webmestre Ron Foreman.

Notre film Wipeout reste un point important dans notre programme de communication comme l'ont été un certain nombre de reportages spéciaux de la télévision nationale au cours de la dernière année. Le documentaire qui continue d'avoir un impact est l'histoire de Trevor Greene qui raconte la longue route de la guérison de ce soldat atteint d'une lésion cérébrale.

Nous avons envoyé plus de communiqués de presse que les années précédentes et c'est grâce à notre bénévole en communications, Toby Goodfellow de Montréal. C'est un domaine où la croissance peut se produire au fil du temps et nous allons renforcer davantage le nombre de communiqués de presse de l'ACLCL à partir de Gatineau-Ottawa.

Notre bulletin « The Brain Train » continue de bénéficier d'excellents commentaires.

Ce bulletin d'information trimestriel est diffusé à tous nos membres et associations et il est affiché sur notre site Web. Nous tenons à remercier particulièrement notre éditrice Barb Butler pour la gestion de ce projet.

Je suis heureux de voir ce à quoi nous sommes arrivés dans ce domaine. Nous continuerons à mettre à jour et à rechercher des bénévoles et partenaires qui pourraient aider à améliorer les communications.

En tant qu'organisme canadien, nous serons en mesure de sensibiliser nos compatriotes d'un bout à l'autre du Canada avec notre « Cross Canada Ride » en 2010. Plus d'informations seront diffusées sur ce sujet au cours des prochains mois.

#### Quatrième axe - Le développement des ressources

Grâce à des relations à long terme développées par Howard Brown, notre Président du comité sur la collecte de fonds, l'ACLCL a établi un montant de base dans ses financements. Pour la première fois, notre association a été en mesure de recevoir un financement provenant d'une fondation grâce aux efforts de Madeleine Welton. Notre défi aujourd'hui est de renforcer cette base de sorte que nous puissions élargir nos services au public, partenaires provinciaux, communautés LCA, chercheurs et nos divers partenaires. En raison de notre succès dans nos trois premiers axes, l'ACLCL est maintenant en mesure d'offrir une variété de produits à d'éventuels commanditaires nationaux et d'aider les associations provinciales à la recherche de nouvelles sources de revenus durables.

Il existe des signes positifs montrant que nos ressources de développement vont s'accroître alors que nous sommes en concurrence avec des groupes d'organismes bien bâtis financièrement. Si la croissance de nos trois premiers axes est une bonne indication, nous devrions être prêts à augmenter nos ressources de développement au cours des prochains mois et années à venir.

UN GRAND MERCI à tous nos donateurs, aux fondations et aux commanditaires qui ont contribué au succès de l'ACLCL en 2008-2009.

#### **Conclusion**

Cela a été un plaisir d'être directeur général pendant les huit derniers mois et de travailler avec un groupe actif et dévoué de bénévoles. En particulier, Barbara Butler, Larry Carlson, Yvan Teasdale, Richard Kinar, Shirley Johnson, Howard Stevenson, Madeleine Welton, Ken Murnaghan, Sharice Billet-Neidermayer, Howard Brown et bien d'autres qui ont contacté notre bureau régulièrement et tout au long de l'année. Un grand merci à Francine Provost et Nadine Archambault pour leur soutien au cours des derniers mois. Cet appui a été immense et a permis à l'association de se développer rapidement. Merci à tous nos commanditaires et à leur personnel, qui se sont avérés être les personnes qui ont contribué à la réussite de l'ACLCL. Un remerciement spécial à Dennis Prouse du bureau d'assurance du Canada, directeur des relations gouvernementales; Karl Coffen de Via Rail, directeur des relations avec les parties prenantes; John Walter de l'Association canadienne de normalisation, vice-président, développement des normes; Daniel Rubinstein, l'assistant Dr. Hedy Fry; et les députés pour leur soutien envers les activités de l'ACLCL. Il ya beaucoup plus de personnes sans qui notre croissance n'aurait pas été possible. Du fond du cœur, merci!

Et encore une fois, MERCI à tous nos donateurs, aux fondations et aux commanditaires qui ont contribué au succès de l'ACLCL en 2008-2009. Je me réjouis déjà par anticipation pour l'année prochaine.

Harry Zarins, M.Ed.

Directeur général

Conseil d'administration 2007-2008

Conseil exécutif :

Présidente - Shirley Johnson (Colombie-Britannique)

Vice-président (affaires extérieures) - Lyon Meloni (Alberta)

Vice-président (affaires intérieures) - Larry Carlson (Saskatchewan)

Trésorier - Howard Stevenson (Ontario)

Secrétaire - Barb Butler (Saskatchewan)

Président sortant - Yvan Teasdale (Québec)

Membres du Conseil d'administration :

Val Bergeron (Manitoba)

Sarah Briggs (Ontario)

Howard Brown (Ontario)

Kenneth Murnaghan (Île-du-Prince-Édouard)

Debra Birch (Nouveau-Brunswick)

Richard Kinar (Colombie-Britannique)

Shelina Babul (Colombie-Britannique)

Jane Warren (Nouvelle-Écosse)

Madeleine Welton (Ontario)

Marina White (Terre-Neuve-et-Labrador)

Nunavut – poste vacant

Territoires du Nord-Ouest – poste vacant

Yukon – poste vacant

Notre personnel et nos partenaires:

Harry Zarins, directeur général

Nadine Archambault, assistante administrative

Francine Provost, assistante administrative

Ron Foreman / Empower You, Webmestre

Rapport du trésorier / Année fiscale 2008/2009

Il s'agit d'une année difficile mais qui était prévisible pour notre association en pleine maturation. Nos résultats dépendent étroitement de la collecte de fonds et du bon vouloir des commanditaires, afin de pouvoir disposer de revenus suffisants et pour pouvoir répondre aux objectifs en termes de fonctionnement et de programme. Il s'agissait de la dernière année pour certains commanditaires et de la première pour d'autres, un modèle qui nous a bien servi. Nous continuerons à rechercher d'autres sources potentielles de revenu, à travers le partage de nos réussites et de nos besoins.

L'année a produit des revenus et des dépenses plus importants qu'auparavant. La hausse des revenus est principalement le résultat d'un nouveau programme de commanditaires corporatifs, et les dépenses proviennent des conséquences d'une conférence qui n'a pas répondu à nos attentes, compte tenu de la différence trop grande entre les revenus générés et les coûts liés à l'organisation de l'événement.

Un an plus tard, de nombreux développements ont eu lieu et non les moindres. Une de ces développements a été l'embauche de notre directeur général. Avoir une présence constante dans nos bureaux avec l'appui de notre personnel administratif à temps partiel, constitue un atout important pour assurer le suivi des procédures pour contribuer à exercer une action rapide dans l'établissement de rapports sur les finances. Le processus d'information et la poursuite de la recherche d'autres sources de revenu seront ainsi mieux réalisés et ne manqueront pas, à l'avenir, de porter leurs fruits.

Il reste beaucoup à faire pour l'ACLC au niveau de son mandat.

Un contrôle minutieux des revenus et des dépenses continuera à jouer un rôle indispensable pour arriver à porter un œil vigilant sur les flux de trésorerie et devrait permettre de prévoir à l'avance les problèmes qui pourraient survenir.

Avec mes respectueuses salutations,

Howard Stevenson

Trésorier

Page 8

Le comité des communications

Le comité des communications a été très occupé cette année et a produit quatre parutions du bulletin de « The Brain Train » (septembre, novembre, février et mai).

Avec notre parution de mai, nous avons développé un bulletin bilingue afin de rejoindre la communauté francophone canadienne. Des copies anglophones et francophones des bulletins seront disponibles sur notre site.

Avec cette nouvelle initiative, nous pourrions être amenés à changer le nom de notre bulletin, alors soyez attentif en automne. Nous espérons également avoir le bulletin commandité pour nous aider à améliorer sa qualité et nous permettre d'imprimer des copies pour sa distribution. Le Président du comité des communications est également responsable du site Web. Nous avons changé son aspect afin que soient améliorées ses procédures de navigation. Nos rapports d'analyse indiquent que de nombreux visiteurs accèdent à notre site régulièrement. Les changements peuvent se produire au jour le jour. Alors visitez souvent notre site pour suivre les derniers événements de l'ACLC. Un grand merci à Ron Foreman notre webmestre qui fait un excellent travail sur la réalisation de notre site web.

Le comité des communications a joué un grand rôle dans l'organisation et la promotion de notre conférence annuelle.

Nous sommes toujours heureux de recevoir des contributions au bulletin provenant de différentes parties du pays. S'il y a un sujet que vous aimeriez partager avec nous, que ce soit votre histoire personnelle ou l'organisation d'un prochain événement, veuillez communiquer avec la rédaction à [barbbutler@biac-aclc.ca](mailto:barbbutler@biac-aclc.ca).

Avec mes salutations respectueuses,

Barb L. Butler,

Présidente du comité des communications

Yvan Teasdale, membre du Comité

Page 9

Comité sur les statuts et les membres

Les activités du comité sur les statuts et les membres au cours de l'année en cours se situent au niveau de la recherche et du développement. Ils visent à assurer une organisation efficace au service des besoins des canadiens atteints par une lésion cérébrale acquise.

Le comité a eu une téléconférence en janvier et a discuté d'une proposition pour les membres. Cette proposition a été préparée par Harry Zarins et présentée au conseil d'administration.

Le protocole des récompenses a été approuvé lors du dernier conseil d'administration et il est paru au début du mois de Juin. Il comprend une mise à jour de l'histoire des récompenses et un appel de candidatures pour les

récompenses qui seront présentées à l'AGA et à la conférence.

Je tiens à remercier les membres du comité : Jane Warren, Barbara Johnson et Yvan Teasdale.

Merci également à notre Directeur général pour l'intérêt particulier et le travail effectué sur la proposition pour les membres.

Merci aussi à notre Présidente Shirley Johnson pour son soutien sans faille et ses encouragements.

Avec mes respectueuses salutations,

Larry Carlson, Président du comité sur les statuts et les membres

Page 10

Comité sur les relations gouvernementales et les affaires publiques.

Résumé des activités 2008 – 2009

Partenariats.

En travaillant avec des personnes engagées dans la communauté, l'ACLC élargit l'influence de sa mission et augmente ainsi son potentiel de gestion et de communication.

Ce rapport célèbre le succès de tous les bénévoles et de tout le personnel,

Le programme de bourses nationales 2009 de l'ACLC.

Il s'agit de la deuxième édition du programme national de bourses visant à encourager les étudiants qui vivent avec des lésions cérébrales acquises (LCA) à poursuivre les possibilités de scolarisation en anglais et en français, après l'école secondaire. Les Bourses de 2000\$ peuvent être utilisées pour les frais de scolarité et autres coûts qui en dépendent.

Le comité de sélection composé de Larry Carlson (Saskatchewan), Marina White (Terre-Neuve-et-Labrador) et Yvan Teasdale (Québec) est en train d'examiner 15 demandes de bourse émanant de plusieurs provinces. Le comité fera connaître son choix lors de la conférence nationale. Le Président remercie le comité et le personnel pour leur précieuse contribution. Ils ont su faire de ces programmes un véritable succès.

Mois de la sensibilisation sur les lésions cérébrales (MSLC) 2009

Le mois de la sensibilisation sur les lésions cérébrales s'est tenu en juin. Il a été mis en place grâce à la collaboration de nos membres dévoués du conseil, de notre directeur général et Toby Goodfellow, qui a fourni un calendrier des événements figurant dans un communiqué de presse et sur notre site web. Voici points importants :

- Demander aux personnes d'organiser le « Great Canadian BBQ » qui apportera la sensibilisation nécessaire et la prévention des LCA.

- La coalition sur les lésions cérébrales de l'Île du Prince Edward Island a amené quelques grandes activités dont le mois de la sensibilisation.

- Signature d'une proclamation par le Premier Ministre Robert Ghiz, faisant du mois de juin le mois officiel de la prise de conscience des blessures cérébrales.

- Collaboration avec INIP et la Police municipale pour la promotion des casques de sécurité de bicyclette.

- Organisation d'un forum sur la Prévention des blessures cérébrales et projection d'un documentaire intitulé *Wipeout*.

- Au Québec, l'Association du Québec sur les lésions cérébrales acquises a choisi de porter à une semaine la durée de la sensibilisation et de la prévention des LCA. À Montréal, notre Présidente a assisté à un événement de collecte de fonds qui faisait la promotion de la recherche et qui était organisé par la Fondation de neurotraumatologie Marie Robert.

- En Ontario, un rallye au carré Nathan Phillips à Toronto a été organisé, suivi d'une réception organisée par la Société des lésions cérébrales de Toronto, au Hard Rock Café.

- En Nouvelle-Écosse, l'Association des lésés cérébraux de la Nouvelle-Écosse a signalé un certain nombre d'événements:

\* Un Tournoi de golf annuel au Brightwood, Gold & Country Club.

\* de nombreuses activités en lien avec les opérations visant à éveiller les consciences quant à l'importance des casques de bicyclette.

\* Une "Maison portes ouvertes" du programme *Inroad* qui réapprend aux survivants à lire et à écrire, à socialiser et à se servir d'un livre souvenir en guise de mémoire à court terme.

\* Un essayage gratuit de casque a précédé un film qui avait pour but de collecter des fonds et l'événement « *Donnez une/un bicyclette/casque* ».

- En Alberta, Ian Young a parcouru le Canada au mois de juin (en utilisant VIA Rail) et il s'est arrêté dans certaines petites et grandes villes. Il a porté le message de la LCA et de sa prévention auprès des canadiens. Vous pouvez suivre son voyage sur le site internet de l'ACLC ou sur [www.ianyong.ca](http://www.ianyong.ca).

- En Colombie-Britannique, les sections locales ont organisé des activités portant sur la sensibilisation et de la prévention des LCA.
  - Au Saskatchewan, des marches ont été organisées (en septembre) dans différents lieux et les magasins d'alcools provinciaux ont placé, pendant tout le mois de juin, des boîtes de dons pour soutenir la semaine de sensibilisation avec le logo de l'ACLC.
- 3. Elections 2008 – Questions et réponses

Il s'agit d'un document qui donne aux canadiens l'occasion de parler à des candidats de tous les bords, de les encourager à approuver et à voter le projet de loi C-289, et qui explique l'importance de la prévention des blessures. Un communiqué de presse préparé par Toby Goodfellow, intitulé: «L'ACLC plaide auprès des législateurs et des dirigeants » « Où est la stratégie du Canada sur la prévention des blessures? » a été distribué par l'intermédiaire du Canadian News Wire (CNW).

- 4. Lettre de notre Présidente  
Notre Présidente a préparé une lettre détaillée qui a été envoyée à tous les Présidents des associations provinciales de LCA, dans le cadre de la célébration du cinquième anniversaire de l'ACLC. L'objectif était de remercier tous les bénévoles qui ont appuyé la mission de l'ACLC et de présenter la liste de nos réalisations depuis notre début en 2003. La lettre a admis qu'il restait encore beaucoup de travail à faire et a porté à la connaissance du public, le message suivant : « si nous travaillons ensemble et en partenariat avec les principales parties prenantes, comme le gouvernement et les entreprises, nous allons renforcer les communautés de LCA partout au pays. Notre succès réside dans nos efforts collectifs. »

Les contacts avec la communauté de LCA.

Notre Présidente a assisté à l'ouverture officielle du programme « Ottawa Clubhouse Work Centre Program » qui est un programme communautaire de jour pour adultes qui vivent avec les séquelles des effets des LCA. Il est exploité par ses membres, afin de développer des compétences professionnelles et mieux les préparer au marché de l'emploi. Les hommes politiques locaux ont assisté à l'inauguration du centre, et en particulier le maire d'Ottawa, les médias étaient présents, etc....

- Notre Présidente a encouragé les relations conduisant aux regroupements des associations de personnes traumatisées crânio-cérébrales du Québec (L'Association des lésions cérébrales acquises du Québec). De plus, notre Présidente et notre directeur général ont rencontré le conseil d'administration de l'Association des neurotraumatisés de l'Outaouais et les associations de lésés cérébraux de la vallée de l'Outaouais (associations locales de LCA).

- Le Directeur général et la Présidente ont rencontré Jane Warren, Présidente de l'ACLC de Nouvelle-Écosse et son conseil d'administration, tout en fréquentant un événement HOO qui a été un succès.

- Le Directeur général et la Présidente ont été déclarés co-présidents de la HOO interprovinciale de Gatineau-Ottawa, organisée en partenariat avec le Bureau d'assurance du Canada. A cette réunion, ont participé des hommes politiques, des compagnies et représentants d'associations locales LCA.

#### Autres contacts et initiatives

- Le Directeur général et le Président du comité ont rencontré à Montréal dix chercheurs effectuant des études de doctorat sur les LCA. Ces contacts ont été très bénéfiques à l'ACLC. Par exemple, certains chercheurs sont intervenus lors de la conférence nationale.

- le Président du comité a fait la promotion du projet de loi C-289 et a obtenu le soutien des politiciens locaux, des associations LCA et de l'Association des médecins d'urgence du Québec.

- Dr. Gow, le Directeur général, Marie Robert de la Fondation de neurotraumatologie et le Président du comité se sont réunis à Ottawa avec des hauts fonctionnaires responsables de Santé Canada.

- le Président du comité a travaillé en étroite collaboration avec les co-présidents de la conférence annuelle du comité sur la planification, l'organisation et le déroulement de l'événement. Pour la première fois, l'événement offre un volet français.

- le Président du comité a poursuivi des contacts avec de nombreux organismes comme l'Association canadienne de physiothérapie (ACP) et avec le grand public pour appuyer notre personnel.

- Le directeur général et le Président du comité ont été en contact avec le commandant en chef Anthony A. Arita, Directeur du Centre de Diffusion et promotion des intérêts qui a fait une présentation à notre conférence nationale sur les LCA. Ces contacts ont été élargis jusqu'au Dr Bryan Garber, de l'Unité de déploiement sur la santé, direction de la politique médicale, Groupe des services de santé des Forces Canadiennes et de la Défense Nationale.

Nous nous attendons à ce que plusieurs représentants du département de la Défense Nationale assistent également à la conférence.

Avec mes sincères salutations,

Yvan Teasdale Président du comité sur les relations gouvernementales et les affaires publiques.

Membres du comité: Meloni Lyon, Larry Carlson

#### Comité sur la collecte de fonds

Page 13

Des centaines de participants dans une année la collecte de fonds forte de son succès.

La collecte de fonds, alimentée par des centaines de donateurs, a été un franc succès.

- Plus de 150,000\$ ont été collectés en 2008-2009, ce qui représente la meilleure année jusqu'à présent. Comme j'ai été amené à voyager à travers le Canada au cours des quatre dernières années, j'ai pu rencontrer des personnes formidables à l'occasion de notre « Hawaiian Oyster Odyssey », toutes dévouées à notre mission, qui vise à aider les survivants de lésions cérébrales.

2008-2009 a été la meilleure année pour la collecte de fonds de l'ACLC.

Prêcher par l'exemple.

Nous avons vu nos supporters locaux de l'ACLC et des associations de lésés cérébraux prendre des initiatives en organisant des événements, en obtenant des cadeaux de succession, en organisant un encan, en recrutant un nouveau commanditaire ou en vendant des billets pour une courtepoinTE. Dans les petites et grandes villes de notre pays, des centaines de bénévoles font un travail remarquable en levant des fonds, en travaillant pour notre cause et pour la réputation de notre association.

Le Bureau d'assurance du Canada, une référence importante.

Au cours de la dernière année, l'ACLCLC a collecté plus de 150.000\$, dont :

- 15,000\$ pour 2008 et 50,000\$ pour 2009, 2010 et 2011, provenant du Bureau d'assurance du Canada, le commanditaire corporatif le plus important dans l'histoire de l'ACLCLC. Il s'agit d'un vrai partenariat. Leurs responsables de gestion participent pleinement à nos « Hawaiian Oyster Odyssey » en tant que commanditaires importants. Ils invitent les membres du Parlement et des membres des assemblées législatives à travers le pays. Ils participent à notre assemblée générale annuelle à Montréal. Nous ne les remercierons jamais assez !
- Le groupe financier de la banque TD continue d'être notre commanditaire national Diamant avec leur contribution annuelle de 15,000\$, ce qui est grandement apprécié. Nous nous réjouissons de leur engagement continu.
- En 2008, nous avons reçu le dernier don de 45,000 \$ provenant de Diageo, le premier fournisseur de boissons alcoolisées au Canada. Cela correspond à leur contribution, sur une période de trois ans avec 15.000 dollars par an.
- En 2009, nous sommes fiers d'annoncer notre nouveau commanditaire, la Fondation de neurotraumatologie de l'Ontario, qui a fait don de 10,000 dollars pour notre conférence annuelle. Merci au Président et Chef de la direction Kent Bassett-Spiers et à son équipe.
- Merci également à Bombardier et Apotex pour leurs dons en 2006, 2007 et 2008, et notamment pour leurs contributions de 10,000 \$ pour 2008. Nous avons également eu reçu un don national de la part du groupe financier RBC (5,000\$).

Nous tenons également à remercier:

- Compass Creative Media pour leur contribution en terme de conception de matériel marketing, en particulier pour Toronto, Montréal et l'Île du Prince-Édouard.
- Global Promotions pour leur don de 1000 sacs de recyclage avec les logos de l'ACLCLC, l'« Hawaiian Oyster Odyssey », le Bureau d'assurance du Canada, le groupe Financier de la Banque TD et Air Canada.
- Ron Foreman de EmpowerYou.ca pour ses contributions journalières sur nos sites Web, [www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca) et [www.hawaiianoysterodyssey.ca](http://www.hawaiianoysterodyssey.ca).

En 2008, nous avons organisé sept événements HOO (Hawaiian Oyster Odyssey). En 2009, nous en avons organisé onze dont un à Montréal, le 10 juillet dernier. Notre célébration des HOO se tiendra à Montréal en Juillet 2010.

### *Hawaiian Oyster Odyssey*

Merci à nos merveilleux comités des provinces suivantes :

#### **1. VANCOUVER, Colombie-Britannique**

Les 7 juin 2008 et 15 juin 2009 ont eu lieu des HOO à Van Dusen Gardens qui ont connu un grand succès. Ce fut là, les deuxième et troisième fois pour l'Association des lésés cérébraux de Colombie Britannique. Merci à la Présidente Kendra Dubyk pour son leadership. Cette année, trois membres du gouvernement ont participé. Le fait le plus marquant fut la participation de plus de 30 survivants.

#### **2. SASKATCHEWAN, Saskatchewan**

Les 14 mars 2008 et 18 avril 2009 ont eu lieu des HOO très réussis. C'était les troisième et quatrième fois pour l'Association des lésés cérébraux du Saskatchewan. Cette année, le conférencier invité était un survivant d'une lésion cérébrale, Terry Evanshen, ancien footballeur de la Ligue canadienne de Football. Félicitations au Président, Doug Richardson. Les dons recueillis se sont élevés à plus de 25 000 \$. Le Ministre de l'enseignement supérieur, l'ancien Ministre du travail et un membre du Parlement étaient présents.

### **3. TORONTO, Ontario**

Le quatrième HOO annuel de Toronto s'est tenu le 31 janvier 2008 et le cinquième le 2 février 2009, les deux ont eu lieu au restaurant Chega. Chaque année, plus de 20 000 \$ sont recueillis et cette fois-ci, huit membres du Parlement provincial étaient présents dont les Ministres de la santé et de l'éducation.

Merci à cet extraordinaire comité qui réunit les survivants de la Société des lésés cérébraux de Toronto et les commanditaires de Communications Globalive (3 000 \$), Barrick (3 000 \$ en 2008 et 2009) et la Fondation de la famille Posluns (1 500 \$ chacun depuis 2005).

### **4. OTTAWA/GATINEAU**

La Région de la capitale nationale a tenu sa HOO le 20 février 2008 à Gatineau et le 21 avril 2009 au Pub du Parlement d'Ottawa. Cette année, huit membres du Parlement ont assisté et c'est un record! Merci à Dennis Prouse du Bureau d'assurance du Canada pour son excellent travail en ce qui concerne le HOO 2009 d'Ottawa.

### **5. FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK**

La Directrice générale Debra Birch de l'Association des lésés cérébraux du Nouveau Brunswick a accompli un travail extraordinaire pour le second HOO annuel du Nouveau Brunswick, le 23 octobre 2009, au Bar-Bistro Oscar à Frédéricton. Deux Ministres et un membre de l'opposition étaient présents ainsi que des survivants, des jeunes et des professionnels du domaine médical. Malheureusement, Debra s'est retirée en tant que Directrice, mais a offert son aide pour notre prochain HOO.

### **6. CHARLOTTETOWN, ÎLE DU PRINCE-EDWARD**

La Coalition des lésés cérébraux de l'Île du Prince Edward (IPE) a tenu sa troisième HOO annuelle à Charlottetown le 22 mai avec le Ministre de la santé, deux députés actuels et un ancien député. Je suis particulièrement fier de Kenneth Murnaghan et de la Coalition des lésés cérébraux de l'Île du Prince-Edward pour leur leadership dans l'Atlantique. La Directrice de la Fondation de l'Association canadienne des lésés cérébraux et survivante Marie Mossey a fait un édredon. La Directrice de l'IPE et survivante, Joanne MacInnis, a peint une conception florale. Elles ont vendu des tickets à 2 \$ et ont amassé plus de 800 \$ pour l'Association et la Coalition. Elles ont également reçu un don de 1 700 \$ de la succession d'une femme de l'IPE.

## **PAGE 15**

### **7. HALIFAX, Nouvelle-Ecosse**

Merci à Mike Brien, Président de Macdonald, Chisholm, Trask Insurance et à son équipe pour avoir été en tête du 2<sup>ième</sup> HOO d'Halifax, le 21 avril dernier. C'était le premier en trois ans. Plus de 4 500 \$ ont été récoltés pour l'Association des lésés cérébraux de Nouvelle-Écosse.

### **8. MONTRÉAL, Québec**

Qui peut oublier le HOO de juillet 2008 à Montréal avec le conférencier invité Justin Trudeau, lequel, trois mois plus tard, a été élu Membre du parlement du comté Papineau, Québec ? Nous avons eu notre tirage annuel Air Canada et la bénévoles du HOO de Toronto, Diane Broad, fut la gagnante. Cette année, nous ferons également le même tirage à Montréal au cours duquel 2 billets d'avion pour Honolulu seront tirés le 10 juillet.

### **Les prochains HOO auront lieu à :**

#### **1. WINNIPEG, MANITOBA**

Le Directeur général de l'Association des lésés cérébraux du Manitoba, David Sullivan, et la Directrice de la branche We Care, Tiffany Hopkin, planifient le second HOO à Winnipeg pour le 23 septembre.

#### **2. KITCHENER-WATERLOO**

Patti Lehrman, Directeur général de l'Association des lésés cérébraux de Waterloo-Wellington, prépare son premier HOO. Ayant subi une coupure de 30,000 \$ de financement de Centraide, ce HOO devrait donc beaucoup les aider. Le Ministre de la formation et des collèges et universités ainsi que l'ancien Ministre de la santé et des soins de longue durée ont déjà confirmé leur présence en tant que conférenciers invités.

#### **3. ST. JOHN, Terre-Neuve**

Tom Lush, Ministre des Affaires intergouvernementales et leader parlementaire du gouvernement, Terre-Neuve et Labrador, prépare le second HOO qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

#### **4. EDMONTON, ALBERTA**

Le Président de l'Association des lésés cérébraux de l'Alberta, Meloni Lyon, sera l'hôte du 3<sup>ième</sup> HOO à Edmonton, le 29 octobre.

Nous espérons également réaliser notre 3<sup>ième</sup> HOO annuel cet automne au Nouveau Brunswick. Nous prévoyons une superbe saison automnale ainsi qu'une très belle année 2010. Bonne chance à tous. Nous avons déjà fixé la date du 6<sup>ième</sup> HOO à Toronto au 1<sup>er</sup> février au restaurant Chega, débutant la saison 2010.

Merci à tous pour votre leadership et votre excellent travail au nom des survivants de chaque coin du pays. J'ai hâte de célébrer vos réalisations à Montréal, le 10 juillet.

Une autre année vient de s'écouler dans la riche histoire de l'Association qui représente les canadiens atteints de lésion cérébrale et fait la promotion de la prévention de ce problème. Travailler avec l'équipe de l'association d'une rive à l'autre a été extrêmement enrichissant et empli d'humilité.

Encore une fois, merci.

Avec mes chaleureuses salutations,

Howard Brown,

Président – Collecte de fonds

#### **PAGE 16**

##### *Vice-président des affaires internes*

Le poste de Vice-président des affaires internes a été créé au cours de l'assemblée générale annuelle de 2008 à Montréal. Durant l'année, les activités consistaient principalement à assister à des téléconférences du Conseil, incluant la présidence de la réunion à deux occasions en l'absence du Président.

Au cours des premières semaines de 2009, j'ai cherché des organismes et préparé une Trousse de développement du conseil et je l'ai faite parvenir au Président. Nous souhaiterions que ce document serve de

guide aux membres du conseil, autant sur le plan du travail quotidien de l'organisation que sur celui du recrutement.

Mes sincères remerciements au Directeur général, Harry Zarins et à la Présidente, Shirley Johnson, pour leur soutien et leur disponibilité. Merci à tous les membres du conseil pour le travail que vous accomplissez. Des remerciements tout particuliers à Barb Butler pour son aide dans la préparation des appels téléconférences.

Avec mes respectueuses salutations,

Larry Carlson

Vice-président, Affaires internes

## **PAGE 17**

### *RÔLE DU COMITÉ PERMANENT SUR LA SANTÉ*

#### **Projet de loi C-6**

L'**Association canadienne des lésés cérébraux** aimerait remercier le Comité permanent de la santé pour leur invitation le 28 mai 2009, à parler et à répondre aux questions relatives à la Certification de casques.

L'**Association** presse fortement le Comité permanent SUR la santé qui étudie le Projet de loi C-6, à soutenir les consignes exigeant des normes minimales pour les casques sportifs et, en particulier, d'inclure le contenu du Projet de loi C-289, une proposition de loi présentée par le docteur Hedy Fry. Aussi, dans la loi, l'Association aimerait voir les dispositions qui permettraient de mettre en place (d'une manière plus conforme) des normes de casques de l'Association Canadienne de Normalisation (ACN) et ce, une fois que toute la mise à l'épreuve du produit ACN ait été complétée d'une manière satisfaisante.

Le personnel de Santé Canada devrait, d'une part, continuer à jouer un rôle actif tout au long du processus de développement des normes; et d'autre part, développer régulièrement des évaluations d'impact sur les

implications et / ou changements des normes; et enfin, que ce personnel consulte plus largement les intervenants durant le développement standard.

Quand l'ACN garantit une norme, il devrait y avoir un processus plus rapide pour avoir accès à la loi des ***Produits réglementés sur les produits dangereux*** du Projet de loi C-6. Lorsque l'ACN signe une norme, il collabore étroitement et sur une longue période, avec toutes les parties prenantes ; et ce processus doit être pris en compte et reconnu dans le Projet de loi C-6. Si nous pouvions suivre le processus qui a été appliqué en signant les normes pour les casques sportifs alpins, ces nouvelles normes devraient être incluses dans la catégorie des produits réglementés selon la loi sur les produits dangereux une fois le processus complété.

La blessure évitable est la principale meurtrière et cause d'infirmité des jeunes au Canada. Beaucoup de blessures sérieuses et fatales sont des blessures dues aux sports. Un casque de sport de qualité est la meilleure façon d'empêcher les blessures dans les activités sportives, ce qui a été prouvé. Les études ont démontré que des casques efficaces peuvent sauver des vies au cours d'activités sportives jusqu'à plus de 85 % des cas. Les casques sont aussi exceptionnellement rentables : une importante étude américaine a révélé que pour chaque dollar investi sur des casques, 29 \$ sont économisés en santé, en productivité et sur d'autres coûts relatifs aux blessures.

En prévision des Jeux olympiques de Vancouver 2010, le gouvernement canadien s'est engagé à augmenter l'activité physique au Canada de 10 %. Il s'ensuit qu'une augmentation semblable de pratiques sportives sécuritaires, comme le port de casques, est nécessaire pour assurer la santé, les conséquences économiques et sociales associées à l'activité sportive et physique, ce qui ne garantit pas la hausse des blessures.

Des casques efficaces réduisent le risque des blessures cérébrales sérieuses ou la mort autant des jeunes que des adultes. Cependant, il n'y a actuellement aucune norme minimale en vigueur qui assure que l'utilisation des casques par les canadiens est sécuritaire et efficace.

Actuellement, la Loi sur les produits dangereux donne l'autorité nécessaire pour garantir que les casques au Canada sont efficaces pour sauver des vies. Cette Loi comprend une liste de « produits interdits » qui ne peut faire l'objet d'une publicité, être vendue ou importée. Des casques de hockey ont été classés sous la loi fédérale des produits dangereux et, ainsi, cette loi exige que tous ces casques vendus au Canada soient approuvés par l'Association Canadienne de Normalisation (ACN).

Tous les casques sportifs devraient être considérés comme le sont les casques de hockey. Si un casque ne respecte pas les normes de l'Association canadienne de normalisation, il n'y a aucune place pour lui sur les étagères des magasins canadiens. L'inclusion du contenu du Projet de loi C-289 dans le Projet de loi C-6 initiera

ce changement en mettant le ski et les casques de surf des neiges dans la liste des produits dangereux au même titre que les des casques de hockey.

Les jeunes et les adultes à travers le Canada le voient comme une très bonne initiative pour leur santé. Nous vous demandons de faire tout ce que vous pouvez pour vous assurer que tous les casques respectent les normes minimales, et ainsi prévenir les cas de décès et d'invalidité chez les Canadiens.

Soumis par : Richard Kinar,

Membre du Conseil, Association canadienne des lésés cérébraux

Certification des casques,

Utilisation et prévention des blessures.

Harry Zarins

Directeur général.

## **PAGE 18**

### ***LAURÉATS 2008***

Prix du leadership d'entreprise : **Apotex**

#### **Bombardier**

Prix spécial de reconnaissance: **Dr. Hedy Fry, membre du Parlement**

Prix du partenaire national: **The Knowledge Network**

Prix de prévention: **Lionel Goddard**

#### **Richard Kinar**

Prix de communication: **Toby Goodfellow**

Prix de levée de fonds: **Madeleine Welton**

Certificat de mérite: **Mireille Provost**

Bénévole de l'année: **Barb Butler**

## **HISTORIQUE DES PRIX**

La liste ci-dessous indique les prix octroyés à ce jour par l'Association canadienne des lésés cérébraux.

### **Juillet 2005**

Bénévole de l'année: **Howard Brown; Toronto, Ontario**

### **Juillet 2006**

Bénévole de l'année: **Marie Mossey; Charlottetown,**

**Île du Prince-Edward**

Prix de communication: **Barb Butler; Regina, Saskatchewan**

### **Juillet 2007**

Bénévole de l'année: **Richard Kinar; Vancouver, Colombie-Britannique**

Prix de leadership: **Derrick Moran; Toronto, Ontario**

Prix d'entreprise: **Bureau d'assurance du Canada**

**Air Canada**

**TD Bank**

**Diageo**

## **PAGE 19**

**Merci à nos bénévoles d'un bout à l'autre du Canada.**

La banque de données de nos bénévoles a considérablement augmenté au cours de la dernière année, ce qui permet d'oublier personne. L'Association canadienne des lésés cérébraux remercie chaque bénévole qui s'est investi et a contribué à ce qu'est l'association aujourd'hui et ce qu'elle sera demain.

## **PAGE 20**

## **Merci à nos commanditaires**

Merci à tous nos commanditaires pour vos dons et vos contributions. Votre généreuse contribution nous permet de remplir notre mandat : améliorer la qualité de vie de tous les canadiens atteints de blessures cérébrales.

## **PAGE 21**

### **L'Association canadienne des lésés cérébraux**

#### **États financiers**

**31 mars 2009**

#### **Watson Folkins Corey LLP**

Comptables agréés

176 rue Gloucester, Suite 300

Ottawa, Ontario, Canada K2P 0A6

Tél: (613) 244-6090

Fax: (613) 562-4666

[www.wfc-ottawa.ca](http://www.wfc-ottawa.ca)

#### **Rapport de mission d'examen**

#### **Au Conseil d'administration de**

#### **L'Association canadienne des lésés cérébraux**

Nous avons examiné le bilan de l'Association canadienne des lésés cérébraux au 31 mars 2009, ainsi que les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et comprend le contrôle des éléments probants à l'appui des montants et des procédures analytiques des autres éléments d'information fournis par l'organisation.

Une révision ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateurs sur ces états financiers.

Nous basant sur notre révision, nous sommes en mesure d'affirmer que ces états financiers donnent, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

**PAGE 22**

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES LÉSÉS CÉRÉBRAUX**

**BILAN**

Au 31 mars 2009

(avec les chiffres comparatifs non approuvés au 31 mars 2008)

**Actif**

**Courant**

Encaisse \$ 56,471 \$ 62,378

Comptes recevables 41,117 35,893

TPS recevable 1,812 - \$ 99,400 \$ 98,271

## **Passif**

Courant

Comptes payables \$ 4,047 \$ 1,500

CONTRIBUTIONS REPORTÉES - 10,000

ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

Balance – début d’année 86,771 73,473

Revenu net de l’année 8,582 13,298

Balance – fin de l’année 95,353 86,771

\$ 99,400 \$ 98,271

Approuvé au nom du Conseil:

Directeur \_\_\_\_\_ Directeur \_\_\_\_\_

Voir les notes complémentaires

## **PAGE 23**

### **L’ASSOCIATION CANADIENNE DES LÉSÉS CÉRÉBRAUX**

REVENUS ET DÉPENSES pour l’exercice terminé le 31 mars 2009

(avec des chiffres comparatifs non approuvés pour l’année qui s’est terminée le 31 mars 2008)

REVENUS

Levée de fonds \$ 27,961 \$ 47,682

Commandites 77,000 40,000

Conférences 10,000 7,155

Donations 29,324 17,238

Subventions - 4,208

Intérêts 5 69

144,290 116,352

## DÉPENSES

Publicité et promotion 1,886 2,354

Intérêts et charges bancaires 690 1,217

Programme de bourse 4,000 -

Conférences 19,684 2,386

Subventions de voyages pour conférences 21,333 13,576

Levée de fonds 17,128 24,709

Bureau et divers 11,549 4,573

Équipement de bureau - 617

Honoraires professionnels 2,182 2,278

Location 4,493 4,466

Réparations et entretien - 372

Frais de représentation 8,521 2,490

Salaires et avantages sociaux 24,570 8,148

Sous-traitants 16,813 32,853

Téléphone et Internet 2,859 3,015

135,708 103,054

REVENU NET DE L'ANNÉE \$ 8,582 \$ 13,298

Voir les notes complémentaires

**PAGE 24**

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES LÉSÉS CÉRÉBRAUX**

**Notes complémentaires aux états financiers**

**31 mars 2009**

**Non approuvées**

**1. Principales conventions comptables**

a) Organisme

L'Association canadienne des lésés cérébraux est un organisme à but non lucratif et une œuvre de bienfaisance enregistrée conformément à la Loi d'impôt sur le revenu. Le but de l'organisation est de fournir des informations aux individus relatives aux blessures cérébrales et faire de la prévention par des conférences, des séminaires, le site Web et des activités semblables.

L'Association canadienne des lésés cérébraux a été incorporée le 12 février 2004 conformément à la Loi des Sociétés du Canada comme une organisation à but non lucratif et est exempte de l'impôt sur le revenu conformément à la Loi d'Impôt sur le revenu.

b) Immobilisations

Des immobilisations sont dépensées durant l'année d'achat. Pendant l'année, il n'y a eu aucun achat d'immobilisation significative qui a été incluse dans les dépenses.

### c) Contributions

L'Association canadienne des lésés cérébraux comptabilise les contributions selon la méthode du report.

Les contributions affectées sont constatées à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits du fonds approprié lorsqu'elles sont reçues ou recevables si le montant à recevoir peut raisonnablement être évalué et la collection assurée.

## **2. Changement dans les conventions comptables**

La comptabilité des immobilisations a été changée de la capitalisation et de l'amortissement, comme noté dans 1 (b) ci-dessus, et les actifs sans restriction de l'année antérieure ont été réduits de 340 \$.

## **3. État des flux de trésorerie**

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car il n'aurait rien ajouté à la compréhension des états financiers.

## **4. Valeur juste des instruments financiers**

La prise en compte du flux de trésorerie, des comptes clients, de la TPS recevable et des comptes à payer et des dettes accumulées sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont incluses dans le résultat net de la période. La direction croit que l'organisation n'est pas valorisée pour attirer l'intérêt, l'argent ou des possibilités de crédit résultant de ces instruments financiers. L'organisation utilise la méthode "détenus à des fins de transaction", méthode qui enregistre son actif et son passif.

## **5. Chiffres comparatifs**

Certains des chiffres comparatifs 2008 ont été reclassés pour se conformer à la présentation de la déclaration financière de l'année courante.

